

monde terrestre et le monde souterrain ; la foule des divinités qui habitent respectivement ces trois mondes est énumérée de manières assez diverses dans les ouvrages taoïstes (cf. WIEGER, 1204 ; C. T., boîte 429, fasc. 2, p. 52^a-58^a et WIEGER ; C. T., boîte 436, fasc. 6, p. 1^b-3^b).

39. C'est-à-dire par l'effet des œuvres pieuses accomplies dans des existences antérieures et dont nous bénéficions dans l'existence présente, nous avons la chance de vivre à une époque où la religion taoïste est florissante.

40. Le monde des morts et celui des vivants.

41. Puisque nous avons reçu un édit impérial nous ordonnant de célébrer une cérémonie taoïste, nous devons nous empresser d'en donner connaissance aux divinités.

41'. Si je comprends bien, le discours 詞 est le texte de l'édit impérial prescrivant de célébrer le jeûne *tchai* et la cérémonie *tsiao*.

Le discours 詞 est mis dans la bouche du laïque qui fait célébrer par les moines taoïstes la cérémonie ; nous en avons la preuve dans un spécimen de ce genre de pièces qui nous a été conservé dans les œuvres de Tou Kouang-t'ing (cf. *Ts'iuan l'ang wen*, chap. CMXXXIV, p. 41^b-42^a). Dans le rituel que nous traduisons, le discours ne peut être que l'édit par lequel l'Empereur ordonne de célébrer un jeûne *ming-tchen* pour sauver l'âme d'un de ses ancêtres ; mais, comme cet édit varie suivant les circonstances, il ne saurait avoir sa place dans un rituel qui n'admet que les parties invariables de la liturgie ; c'est pourquoi le texte du discours n'est pas reproduit ici.

41''. Ce sont les moines taoïstes qui, après avoir lu le discours, prennent la parole. Comme l'atteste ce discours, le but qu'on se propose, c'est de secourir 拯救 l'âme d'un mort en la débarrassant des souillures qui l'obscurcissent et en mettant en pleine lumière son essence 明眞.

De même, le texte de discours que nous a conservé Tou Kouang-t'ing (*loc. cit.*), se réfère à la célébration d'un jeûne qui a pour objet de transférer (l'âme d'un mort du domaine de l'obscurité dans celui de la clarté), et de la tirer hors (des tourments), en mettant en lumière son essence 遷拔明眞齋.

41'''. C'est-à-dire, en nous conformant aux prescriptions rituelles de la religion taoïste.

42. Le jour on brûlait des parfums, la nuit on allumait des lampes ; cf. *Pien tcheng louen*, *Trip. de Tôkyô*, 37, fasc. 8, p. 69. Le *Pien tcheng louen* (*ibid.*, p. 20^b) nous apprend encore que le 1, le 8, le 14, le 15, le 18, le 23, le 24, le 28, le 29 et le 30, du premier mois, les Taoïstes prenaient un chandelier haut de neuf pieds et qu'ils y allumaient cinq feux pour dissiper les ténèbres des neuf régions obscures.

43. L'expression 轉經, s'appliquant aussi bien aux Bouddhistes qu'aux Taoïstes, me paraît signifier

que les religieux faisaient la circumambulation rituelle autour des livres saints : cf. *Pien tcheng louen* (*Trip. de Tôkyô*, 37, fasc. 8, p. 34^a, col. 8). Chaque mois, le deuxième et le septième jour, on pratiqua les rites religieux et on fit la circumambulation des sûtra *Jen-wang* et *Ta-yun* 行道轉仁王大雲等經 (C. T., 137, fasc. 3, p. 3^a). Le même ouvrage (*ibid.*, p. 34^a, col. 2), parlant à la fois des Bouddhistes et des Taoïstes, nous dit qu'un édit impérial de la deuxième année *tcheng-kouan* prescrivit que, dans tous les temples bouddhistes et taoïstes de la capitale et des préfectures provinciales, les religieux et les religieuses des deux religions pendant sept jours et sept nuits feraient la circumambulation des livres saints et pratiqueraient les rites 轉經行道.

44. Le mot 韞 désigne l'enveloppe qui entourait plusieurs rouleaux manuscrits et en faisait une liasse ; les découvertes de M. Pelliot à Touen-houang nous ont apporté plusieurs de ces enveloppes et nous permettent de voir sous quelle forme se présentait le livre chinois à l'époque des T'ang. La liasse dont il est question dans notre rituel est celle qui contenait les textes véritables 眞文 représentés ici par le Livre des huit Réunions (cf. p. 479, l. 9). Dans le formulaire de confession pour la cérémonie *tchai*, on trouve les deux phrases 披九光玄韞。請入會眞文。 « nous avons ouvert la liasse mystérieuse des neuf éclats et nous avons demandé à présenter le texte véritable des huit Réunions ».

45. Les trois domaines des trois Puretés.

46. L'officiant exprime le vœu que, après avoir assisté à la cérémonie *tchai*, les dieux retournent à leurs fonctions habituelles et les exercent avec la bienveillance à laquelle les aura disposés cette cérémonie.

47. La cérémonie *tsiao* n'a point encore été accomplie ; c'est pourquoi il faut traduire la phrase au présent et non au passé ; le religieux taoïste expose le programme des rites qu'il est en train de célébrer.

48. Le jeûne *tchai* devait être accompli pendant un nombre de jours déterminé : l'officiant rappelle donc à quelle date il a commencé et à quelle date il va finir.

48'. On trouvera plus loin (p. 204), dans le texte de la requête 表, une énumération parallèle ; les divinités dont il est ici question sont subalternes ; ce ne sont pas les cinq Pics, les quatre cours d'eau, etc., mais seulement les cavaliers qui leur servent de messagers divins ; l'officiant taoïste, après les avoir employés à son service, veut les récompenser en faisant un rapport à leurs supérieurs respectifs.

48''. Cf. plus loin, note 140.

48'''. Cf. plus loin, note 103.

48'''. Les dieux des quatre mers sont, d'après Tou Kouang-t'ing (dans WIEGER, 594, C. T., 155,